

85% DES PARENTS MANQUENT INCONTESTABLEMENT D'INFORMATIONS SUR LA SANTÉ AUDITIVE DES ENFANTS

A l'occasion de la Journée internationale des droits des enfants, Signia, un des principaux fabricants mondiaux d'aides auditives de haute technologie, s'engage dans la santé auditive des enfants et présente les résultats de l'étude menée avec l'institut d'études CSA sur la santé auditive chez les enfants âgés de 3 à 10 ans. A travers cette étude, Signia souhaite sensibiliser les parents à l'importance du dépistage précoce de leur(s) enfant(s), mais aussi à la surveillance de leur audition ainsi qu'à une prise en charge adaptée de leurs troubles auditifs. Conscients de l'impact que peut avoir une perte auditive sur le développement de l'enfant, notamment dans son apprentissage (91%)¹, 85% des parents souhaitent être plus informés sur la santé auditive¹.

UNE VIGILANCE PARENTALE SOMMAIRE

Les résultats de l'étude Signia/CSA indiquent une certaine ambivalence chez les parents d'enfants âgés de 3 à 10 ans. Si 75% affirment avoir déjà évoqué le sujet des problèmes d'audition et avoir fait vérifier la bonne santé auditive de leur enfant, principalement auprès de professionnels de santé tels que le médecin généraliste/pédiatre (33%) ou un spécialiste (28%), on constate que la santé auditive ne fait pas l'objet d'une vigilance particulière de leur part. En effet, le bien-être psychique et le développement de l'enfant sont au cœur des priorités parentales (respectivement 58% et 49% des parents) ; quant à la vue et la dentition, les parents apportent un suivi plus important – 27% et 29% et **seulement 8% des personnes à l'audition.**

« En France, il existe des examens du dépistage auditif complets et recommandés dans le carnet de santé français. A chaque étape de la croissance de l'enfant de 2 à 6 ans, on y retrouve des évaluations comportementales, des tests de dépistage de volumétrie vocale à des tests de dépistage volumétrie avec des bips à différentes fréquences et intensités. Ces examens médicaux sont clairement préconisés, cependant ils ne sont pas faits. Il faut appliquer les suivis prévus et suivre le carnet de santé. », explique le **Dr Andreas Werner, pédiatre et Président de l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA)**

DES SIGNES D'ALERTE D'UNE PERTE AUDITIVE CONNUS DES PARENTS

Exposition à des volumes sonores trop importants et usage répété d'un casque audio sont deux facteurs de risque connus par respectivement 91% et 89% des parents pouvant occasionner un trouble auditif¹.

Les signes de perte d'audition sont également bien connus des parents. En effet, ces derniers citent en premier le fait de répéter ses propos à l'enfant (33%)¹, le manque de réponse à l'appel (17%)¹ ou encore la demande d'augmentation du volume de la télévision ou de l'ordinateur (15%)¹.

¹ Étude Signia/Institut d'études CSA menée auprès de 1015 parents d'au moins un enfant âgé de 3 à 10 ans et interrogés online du 15 au 21 juin 2022.

DES PARENTS EN FAVEUR D'UN CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE À L'ÉCOLE

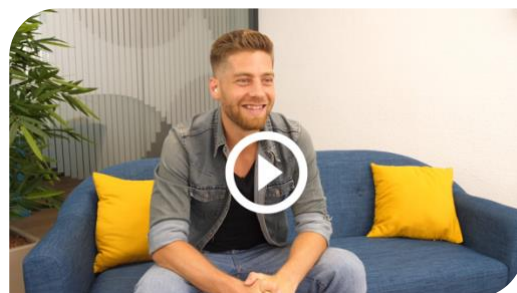
Pour améliorer le dépistage et le suivi de la santé auditive, 85% des parents estiment manquer d'information et de sensibilisation sur ce sujet¹. Une perte auditive non diagnostiquée et non traitée peut avoir un impact néfaste voire dévastateur sur la capacité des enfants à communiquer, à étudier et à entretenir des relations. **91% voudraient même des contrôles systématiques au sein de l'école¹**. Outre le besoin d'information, les parents pensent que faciliter l'accès à un premier dépistage auprès des professionnels de santé (à 55%)¹ est indispensable, ainsi qu'à l'école (33% en moyenne contre 46% pour les parents de plus de 50 ans¹). D'ailleurs, plus de 9 parents sur 10 considèrent que des contrôles de la santé auditive devraient être systématiques au sein de l'école¹.

« A l'école, ce sont principalement les enseignants qui constatent des problèmes d'audition chez les enfants, et conseillent les parents d'aller consulter un orthophoniste. Or ce n'est pas ce qu'il faut faire, les enfants doivent d'abord consulter un pédiatre ou un médecin généraliste afin de comprendre d'où vient le problème, voir si l'enfant s'exprime mal à cause d'autisme ou de surdité. Le but n'est pas d'encombrer les cabinets spécialisés (les orthophonistes, les ORL). Il est donc nécessaire de consulter un pédiatre, qui va diagnostiquer la pathologie à l'aide de tests auditifs avec des jeux, des bruits d'animaux etc. Un enfant n'est pas un petit adulte, c'est beaucoup plus profond que ça. », constate le **Dr Andreas Werner, pédiatre et Président de l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA)**.

Témoignage de Yann-Alrick Mortreuil, danseur professionnel, chorégraphe français et malentendant depuis l'âge de 5 ans, sur l'appareillage auditif :

« Être appareillé a changé ma vie. Je l'ai été tardivement car le médecin considérait au départ qu'une perte de 40% d'audition ne nécessitait pas un appareillage. Dès que j'ai eu mes aides auditives, un autre monde s'est ouvert à moi. J'ai découvert des sons que je n'avais jamais eu l'occasion d'entendre comme le ventilateur de l'ordinateur ou des bruits de couverts ». Pourtant, des freins perdurent sur l'appareillage d'un enfant comme le révèlent les résultats de l'étude. Je constate tous les jours ce besoin d'information. Dans la rue, les gens n'hésitent pas à m'arrêter et à me poser des questions sur ma perte d'audition, ma prise en charge ou encore mon appareillage.

Je souhaite interroger les parents : qu'est-ce qui est le plus inconfortable, à votre avis, pour votre enfant : avoir des aides auditives et mener une vie normale ou ne pas entendre et être en difficultés et exclu ?



Les signaux qui ont alerté mes parents sont le fait que je leur demandais beaucoup de répéter, j'avais également des soucis de prononciation : je parlais de « feux dentifrices » au lieu de « feux d'artifices ». Mais un des signes qui doit également alerter les parents, c'est le décrochage scolaire. Personnellement, comme je n'entendais pas bien, je passais mon temps à jouer avec mes crayons ou à rêvasser. Cela s'est ressenti sur mes résultats scolaires.»

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Yann-Alrick Mortreuil sur le site www.signia.net

Motion X : des aides auditives pour accompagner au mieux le quotidien des enfants souffrant de troubles auditifs

Tout comme leurs aînés, les enfants vont pouvoir bénéficier d'aides auditives puissantes et surpuissantes pour ne manquer aucun son et avec style ! La gamme Motion C&Go X, déclinée en quatre nouveaux coloris spécialement pour les plus jeunes, les accompagne dans leur quotidien, que ce soit à l'école, au sport ou encore dans le cercle familial.

« Ces aides auditives sont la seule offre surpuissante et rechargeable du marché offrant confort et praticité aux enfants comme aux parents. Le fait qu'elles soient rechargeables,

garantit d'avoir un appareil toujours en fonctionnement tout au long de la journée, mais aussi de simplifier et de sécuriser les



manipulations. L'objectif est d'aider les plus jeunes souffrant de troubles auditifs à profiter de leur vie d'enfant en toute insouciance », explique **Mikael Ménard, docteur en acoustique et responsable de la formation pour Signia France**

À propos de la méthodologie de l'étude CSA

Une interrogation online Grand public réalisée du 15 au 21 juin 2022 auprès de 1015 parents d'au moins un enfant âgé de 3 à 10 ans. Échantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas. Redressement effectué sur les mêmes critères : sexe, âge, CSP, région.

Téléchargez les résultats de l'étude Signia/Institut d'études CSA, [ICI](#)

À propos de SIGNIA

Avec plus de 140 ans d'expérience, Signia offre la technologie auditive la plus avancée. Fabricant d'aides auditives de haute technologie, Signia, anciennement Siemens audiologie, fait partie du groupe WS Audiology né de la fusion des sociétés Sivantos et Widex. Le groupe est présent sur plus de 125 marchés et emploie plus de 10 000 personnes à travers le monde. L'objectif de WS Audiology est de libérer le potentiel humain en rendant les sons merveilleux de la vie accessibles à tous. Marque premium du groupe WSA, Signia, synonyme d'innovation par excellence, offre des produits à la pointe de la technologie, disruptifs repoussant les limites pour permettre à chacun de retrouver le plaisir d'entendre. Signia déstigmatise le port des appareils auditifs grâce à un design épuré, des appareils connectés et rechargeables.

Pour plus d'informations :

www.signia.net - www.signia-pro.com

Suivez les actualités de Signia :



[Signia-hearing](https://www.linkedin.com/company/signia-hearing)



[Signia France](https://www.facebook.com/signiafrance)

Contacts presse :

Agence LJ Communication :

Claire Vu – 01 45 03 89 97 – c.vu@ljcom.net

Souad Djouahra – 06 21 80 74 06 – s.djouahra@ljcom.net

Signia :

Myriam Fiasca – 01 49 33 75 25 – myriam.fiasca@signia-hearing.com